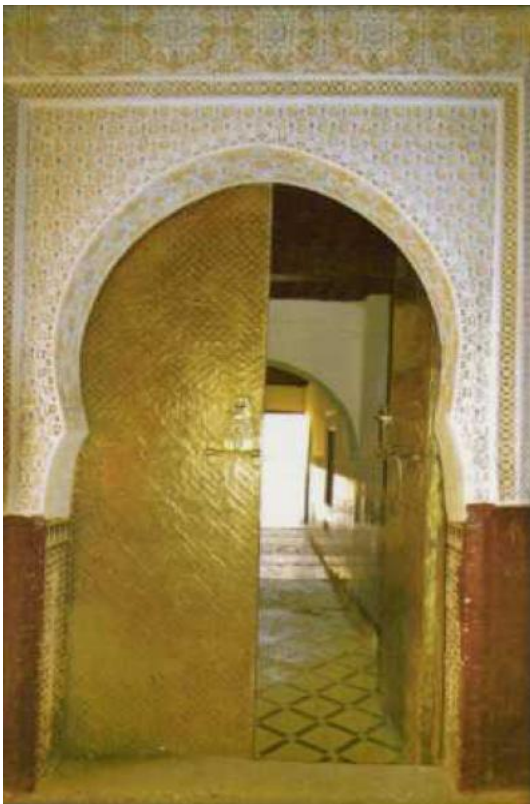


---

***Le Maghreb  
face aux nouveaux enjeux mondiaux***

---

**Le Maghreb face au poids  
de la sphère informelle**



**Abderrahmane Mebtoul**

*Décembre 2013*

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901).

Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale. Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

*Les opinions exprimées dans ce texte  
n'engagent que la responsabilité de l'auteur.*

Avec le soutien du groupe OCP



ISBN : 978-2-36567-22-1  
© Ifri – 2013 – Tous droits réservés

Ifri  
27 rue de la Procession  
75740 Paris Cedex 15 – FRANCE  
Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00  
Fax : +33 (0)1 40 61 60 60  
Email : [accueil@ifri.org](mailto:accueil@ifri.org)

Ifri-Bruxelles  
Rue Marie-Thérèse, 21  
1000 – Bruxelles – BELGIQUE  
Tél. : +32 (0)2 238 51 10  
Fax : +32 (0)2 238 51 15  
Email : [bruxelles@ifri.org](mailto:bruxelles@ifri.org)

Site Internet : [ifri.org](http://ifri.org)

# Sommaire

---

<b>PROBLEMATIQUE DE L'ESSENCE DE LA SPHERE INFORMELLE .....</b>	<b>2</b>
<b>Définition de la sphère informelle .....</b>	<b>2</b>
<b>La sphère informelle et la théorie économique .....</b>	<b>4</b>
<b>Les méthodes d'approche de la quantification de la sphère informelle.....</b>	<b>5</b>
<b>Les causes de l'informel .....</b>	<b>7</b>
<b>Aspects positifs et négatifs de la sphère informelle.....</b>	<b>8</b>
<b>POIDS DE LA SPHERE INFORMELLE AU MAGHREB .....</b>	<b>10</b>
<b>L'informel en Algérie .....</b>	<b>10</b>
<b>L'informel en Tunisie.....</b>	<b>13</b>
<b>L'informel au Maroc.....</b>	<b>15</b>
<b>L'IMPACT DE L'INFORMEL SUR LA SOCIETE AU MAGHREB.....</b>	<b>17</b>
<b>Sphère informelle et corruption .....</b>	<b>17</b>
<b>Informel et drogue au Maghreb .....</b>	<b>18</b>
<b>Informalité et travail des enfants au Maghreb .....</b>	<b>20</b>
<b>COMMENT INTEGRER LA SPHERE INFORMELLE ?.....</b>	<b>23</b>
<b>Par une meilleure coordination des politiques économiques .....</b>	<b>23</b>
<b>Par l'amélioration du niveau de l'éducation et la lutte contre les inégalités .....</b>	<b>24</b>

# Problématique de l'essence de la sphère informelle<sup>1</sup>

---

## *Définition de la sphère informelle*

L'économie informelle peut être considérée comme un indicateur du déficit de légitimité de l'ordre social établi et des règles régissant les activités économiques formelles<sup>2</sup> (Schneider et Enste). En réalité l'économie informelle a une double nature : légitime bien qu'illégale, et illégitime, comme le trafic de drogue, le travail des enfants, le proxénétisme et le trafic d'armes. Selon l'Organisation internationale du Travail (OIT), la sphère informelle constitue une part importante dans les économies africaines, sud-américaines et asiatiques. Sa contribution au produit intérieur brut (PIB) se situerait entre 25 % et 50 % dans les huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) (OIT, 2002). En Asie, sa contribution au PIB se situerait entre 16 % et 32 % (OIT, 2004). Depuis des décennies, nombre de pays en développement font face à la pauvreté et les pays africains sont les plus touchés.<sup>3</sup> Selon les statistiques de la Banque mondiale de 2008, environ un milliard de personnes, soit un cinquième de la population mondiale, vivent avec moins de un dollar des États-Unis par jour. Les expressions « secteur informel » et « économie informelle », très usitées depuis quelques années, sont interchangeable et il n'en existe pas de définition universellement acceptée.<sup>4</sup> Pour cette raison, nous partirons de la définition du secteur formel pour essayer d'appréhender la notion de secteur informel. La législation et la réglementation économiques et commerciales en vigueur énoncent un certain nombre d'obligations pour les opérateurs économiques. S'agissant de l'exercice du commerce, les conditions suivantes doivent être strictement

---

<sup>1</sup> Professeur des Universités –Expert international en management stratégique

<sup>2</sup> Schneider, Friedrich, and Dominik H. Enste. 2000. "Shadow Economies: Size, Causes, and Consequences." *Journal of Economic Literature*.

<sup>3</sup> L'Afrique en 2004 comptait 31 % des habitants de la planète vivant dans l'extrême pauvreté, contre 19 % en 1990, et 11 % en 1981.

<sup>4</sup> Jacques Charmes :

[http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/pleins\\_textes\\_5/b\\_fdi\\_18-19/25324.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_5/b_fdi_18-19/25324.pdf)

respectées : être constitué dans les formes du code de commerce ; être immatriculé au registre de commerce ; tenir une comptabilité régulière et rigoureuse ; conserver soigneusement et dans l'ordre les archives et les inventaires ; disposer d'un numéro d'identification nationale. En conséquence, le respect de ces conditions légales place l'opérateur économique dans une relation régulière vis-à-vis des formes édictées par le législateur. Le secteur informel peut être défini comme étant toutes les activités économiques entreprises en dehors des exigences légales et qui échappent aux mécanismes de contrôle de l'État. Il est constitué non seulement de l'artisanat, du petit commerce, des petites et moyennes entreprises non formellement identifiées par l'État, mais aussi des opérateurs économiques qui se livrent à des activités lucratives échappant à l'imposition. Ces difficultés ont à leur tour provoqué une baisse continue du pouvoir d'achat de la population travaillant dans le secteur formel. D'où l'émergence d'un créneau, le travail au noir, facile et rentable, animé par des personnes cherchant à échapper à la réglementation.

Le rapport du BIT de 1972 a tenté de définir les critères du secteur informel et a mis en évidence parmi les critères les plus importants la facilité d'entrée dans l'activité, l'existence d'un marché de concurrence non réglementé, l'échelle restreinte des activités et une formation acquise hors du système scolaire.<sup>5</sup> La définition de la sphère informelle a beaucoup évolué depuis cette première tentative de définition en 1972 et le rapport du BIT de 1993 en propose une autre définition : « *Un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme* ». <sup>6</sup>

Quant au FMI, il définit la sphère informelle comme « la part de l'activité économique qui n'est pas prise en compte dans les calculs du PIB ».

---

<sup>5</sup><http://info.worldbank.org/etools/docs/library/218175/IIES%20Secteur%20Informel.pdf>

<sup>6</sup><http://www.oecd.org/fr/csao/publications/42358563.pdf>;  
[www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2012/06/pdf/singh.pdf](http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2012/06/pdf/singh.pdf) -Les origines du concept de secteur informel  
[-info.worldbank.org/etools/docs](http://info.worldbank.org/etools/docs) - [www.oecd.org/fr/csao/publications/42358563.pdf](http://www.oecd.org/fr/csao/publications/42358563.pdf): l'informel -[www.oit](http://www.oit) -mesurer l'informalité: Manuel statistique sur le secteur informel et l'emploi informel (OIT octobre 2013).

## ***La sphère informelle et la théorie économique***

L'analyse de la sphère informelle sur le plan théorique renvoie à la théorie des coûts de transaction et à leur incertitude, ainsi qu'à l'asymétrie dans le système d'information. Selon Oliver Williamson, « les coûts de transaction posent le problème de l'organisation économique comme un problème de contractualisation ».<sup>7</sup> L'incertitude est liée à la prise en compte de la rationalité limitée et à l'opportunisme des agents : « l'incertitude comportementale, en particulier, a une importance spéciale pour comprendre les sujets étudiés par l'économie des coûts de transaction ». Cette incertitude est qualifiée de stratégique ou comportementale car elle est liée à la volonté de certains agents de ne pas divulguer des informations ou de divulguer une information incomplète et/ou trompeuse. Selon la théorie des coûts de transaction, l'information est imparfaite et coûteuse. La forme organisationnelle optimale pour réaliser une transaction doit permettre de minimiser les coûts de production et de transaction. Il y a donc asymétrie de l'information sur le marché dès lors que ceux qui détiennent les informations privées sur leurs produits décident de ne pas les livrer à leurs partenaires à l'échange.

En ce qui concerne le marché au Maghreb, il n'existe pas de moyens de communication explicites, représentés par des signaux formels, tels que la publicité (quand elle est utilisée en tant que vecteur de transmission d'informations, non en tant que moyen d'attirer l'attention des consommateurs sur un nouveau produit par exemple), le nom de marque ou d'autres types de canaux susceptibles de garantir une fluidité de l'information. Comme l'essence de la sphère informelle est le produit de la bureaucratie et des dysfonctionnements des appareils de l'État, si on considère le concept d'asymétrie d'information tel qu'il a été présenté, en référence à la « qualité » des produits, on peut considérer que le marché informel est asymétrique.

Par ailleurs, ces marchés sont influencés par les variables sociales se situant sur des microzones favorisant une interdépendance entre individus et fonctionnant paradoxalement d'une manière concurrentielle. Cette contradiction reflète le paradoxe dans lequel se trouve plus globalement le secteur informel. C'est dans ce cadre que doit être pris en compte le « revenu social » de Becker élaboré dans le prolongement de sa théorie du consommateur. Cette approche peut être pertinente sur le marché informel puisque la communauté est la principale matrice institutionnelle dans laquelle les rapports interindividuels sont régulés. Ce qui justifie d'introduire l'idée selon laquelle les relations informelles influencent les comportements individuels sur le marché informel. Les

---

<sup>7</sup> Williamson O.E., *The Economic Institutions of Capitalism*, Free Press, 1985, trad. française : *les institutions de l'économie*, Inter-éditions, 1994. Williamson O. E., « The New institutional Economics » *Journal of Economic Literature*, vol. 38, 2000.

apports incluant les concepts de confiance et de rationalité de Breton et Wintrobe permettent de compléter cette analyse.<sup>8</sup> Les agents économiques et sociaux sont attirés davantage vers l'économie informelle parce que l'organisation formelle ne permet pas rationnellement leur épanouissement économique et social. Il y a donc mouvement vers l'informel en même temps que résistance au formel tant que les rapports aux valeurs et les critères de rationalité tels que définis et retenus par l'agent économique sont en désaccord avec ceux du système formel. Autrement dit, l'économie informelle est l'organisation et non la désorganisation. Par conséquent, l'organisation informelle et l'organisation formelle étant culturellement différentes, la « rationalité » économique ne peut être interprétée de la même façon dans les deux organisations. Abdoulaye Niang a mis en relief la particularité du système d'organisation dans ces unités de production informelles (UPI) qui associent un savoir-faire et des moyens de travail provenant de la nouvelle socioculture et des acteurs sociaux (ceux qui y travaillent) dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont porteurs de normes socioculturelles traditionnelles qu'ils vont transposer au niveau des unités de production de leur secteur d'activité pour servir de principes structurant au niveau des rapports sociaux qui s'y déroulent, dans l'espace de production.<sup>9</sup>

## ***Les méthodes d'approche de la quantification de la sphère informelle***

Le secteur informel représente une part importante des économies en développement, et les gouvernements et organisations internationales concentrent leurs efforts sur l'étude de la proportion qu'il représente, sur les raisons de son existence et sur la façon dont il fonctionne, afin de prendre des mesures adéquates pour le réduire. Il est nécessaire de connaître les informations sur la taille et les caractéristiques du secteur informel afin d'aider les décideurs à prendre des mesures pertinentes visant à améliorer le bien-être de la population et à renforcer le rôle des comptes nationaux dans le système statistique. Plusieurs approches peuvent être utilisées pour évaluer l'activité dans le secteur informel.

La ou les approches choisies dépendront des objectifs poursuivis, qui peuvent être très simples, comme obtenir des informations sur l'évolution du nombre et des caractéristiques des

---

<sup>8</sup> Albert Breton et Ronald Wintrobe, *The Logic of Bureaucratic Conduct: An Economic Analysis of Competition, Exchange and Efficiency In Private and Public Organizations*. New York: Cambridge University Press (1982)

<sup>9</sup> Niang, Abdoulaye (1988), *Le secteur informel de production de biens et de services modernes' Un exemple de l'articulation entre les structures socio-économiques traditionnelles et le mode de production capitaliste*, Paris, Thèse pour le doctorat, Paris

personnes impliquées dans le secteur informel, ou plus complexes, comme obtenir des informations détaillées sur les caractéristiques des entreprises impliquées, les principales activités exercées, le nombre de salariés, la génération de revenus ou les biens d'équipement. Le choix de la méthode de mesure dépend des exigences en termes de données, de l'organisation du système statistique, des ressources financières et humaines disponibles et des besoins des utilisateurs, en particulier les décideurs politiques participant à la prise de décisions économiques. Nous avons l'approche directe ou microéconomique fondée sur des données d'enquêtes elles-mêmes basées sur des réponses volontaires, de contrôle fiscal ou de questionnaires concernant tant les ménages que les entreprises. Elle peut aussi être basée sur la différence entre l'impôt sur le revenu et le revenu mesuré par des contrôles sélectifs. Nous avons l'approche indirecte ou macroéconomique basée sur l'écart dans les statistiques officielles entre la production et la consommation enregistrée. On peut ainsi avoir recours au calcul des écarts au niveau du PIB (via la production, les revenus, les dépenses ou les trois), de l'emploi, du contrôle fiscal, de la consommation d'électricité et de l'approche monétaire. Les méthodes directes sont de nature microéconomique et basées sur des enquêtes ou sur les résultats des contrôles fiscaux utilisés pour estimer l'activité économique totale et ses composantes officielles et non officielles.

Les méthodes indirectes sont de nature macroéconomique et combinent différentes variables économiques et un ensemble d'hypothèses pour produire des estimations de l'activité économique. Elles sont basées sur l'hypothèse selon laquelle les opérations dissimulées utilisent uniquement des espèces ; ainsi, en estimant la quantité d'argent en circulation, puis en retirant les incitations qui poussent les agents à agir dans l'informalité (en général les impôts), on devrait obtenir une bonne approximation de l'argent utilisé pour les activités informelles.

Les méthodes basées sur les facteurs physiques utilisent les divergences entre la consommation d'électricité et le PIB. Cette méthode a ses limites car elle se fonde sur l'hypothèse d'un coefficient d'utilisation constant par unité du PIB qui ne tient pas compte des progrès technologiques.

Enfin, nous avons l'approche par modélisation développée par Frey et Weck et approfondie par Laurent Gilles, qui consiste à utiliser le modèle des multiples indicateurs - multiples causes (MIMIC) pour estimer l'indice de l'économie informelle.<sup>10</sup> Cette approche présuppose l'existence de plusieurs propagateurs de l'économie informelle (incluant la lourdeur de la réglementation gouvernementale

---

<sup>10</sup> Frey, B.S., and Weck, H. (1983) - Economic Journal -Bureaucracy and the Shadow Economy: A Macro-Approach. In: Anatomy of Government Deficiencies; Gilles Laurent and Jean-Noël Kapfere, (1985). "Measuring Consumer "Involvement Profiles". Journal of Marketing Research, Vol.22 No.1



et l'attitude sociétale envers la bonne gouvernance) et d'une multitude d'effets découlant de l'économie informelle avec les apports de Susan Pozo<sup>11</sup> incluant des pressions sur la monnaie et la force de travail.

## **Les causes de l'informel**

Les principaux déterminants de l'informalité peuvent être résumés comme suit.

a) La faiblesse de l'emploi formel. C'est un facteur qui explique l'évolution du secteur informel à la fois dans les pays développés et en développement. Ainsi, l'offre d'emplois formels sur le marché du travail ne peut plus absorber toute la demande car la population active, en particulier la main-d'œuvre non qualifiée, croît à un rythme accéléré.

b) L'imposition trop élevée. Lorsque les taxes sont nombreuses et trop lourdes, les entreprises sont incitées à dissimuler une partie de leur revenu. Selon Schneider, le paiement des impôts et les cotisations sociales sont les déterminants clés de l'économie parallèle.<sup>12</sup> D'après une enquête de la Banque mondiale en 2006 auprès d'un échantillon d'entreprises situées dans 123 pays différents, le taux d'imposition fait partie des quatre obstacles qui entravent l'activité des entreprises.

c) Le poids de la réglementation ou la complexité de l'environnement des affaires découragent l'enregistrement des entreprises. Lorsque le cadre institutionnel n'est pas propice à la création d'entreprises de manière formelle, les entrepreneurs préfèrent opérer dans le secteur informel et éviter le fardeau de la réglementation.

d) La qualité des services publics offerts par le gouvernement est un déterminant important du secteur informel car elle influence le choix des individus. Les individus actifs dans le secteur informel ne peuvent pas bénéficier des services publics (protection contre les vols et la criminalité, accès au financement, protection des droits de propriété). C'est l'un des inconvénients de ce secteur.

---

<sup>11</sup> Pozo Suzan, (2006). "Below the surface: underground economic activity" ' Harvard International Review. Vol.27 NoA. Pp-58-61

<sup>12</sup>Schneider Friedrich & Andreas Buehn & Claudio E. Montenegro, 2010. "Shadow Economies All over the World: New Estimates for 162 Countries from 1999 to 2007," Working Papers wp322, University of Chile, Department of Economics ; <http://www.econ.jku.at/members/Schneider/files/publications/JEL.pdf>

## **Aspects positifs et négatifs de la sphère informelle**

### **Les aspects positifs**

1) Le secteur informel assume la fonction de tampon social : il assure emplois et revenus. Les activités du secteur informel, unique option de travail pour de nombreuses personnes, assurent la survie et freinent les effets de la pauvreté engendrés par l'incapacité du secteur formel à créer des emplois.

2) l'accès est facile, sans obstacle ; ces activités ne requièrent pas une formation élevée.

3) le secteur informel, notamment dans la production, permet d'acquérir sur le tas les connaissances nécessaires à l'exercice de ces activités.

4) la majeure partie des activités ne nécessitent que fort peu de capitaux de départ, contrairement aux activités dans le secteur formel. La difficulté d'accès au financement représente une grande entrave à la formalisation.<sup>13</sup>

### **Les aspects négatifs**

1) les barrières financières : les personnes qui entament des activités du secteur informel ne disposent pas des garanties qu'exigent les banques pour octroyer un prêt et sont contraintes de recourir au crédit informel où les intérêts sont nettement plus élevés.

2) le non-respect ou la non-application des normes de travail relatives au salaire minimum, aux horaires, à la sécurité, et d'autres normes sociales ayant trait au système de santé sociale et à la retraite.

3) la privation de l'État de ressources le développement de l'évasion fiscale généralisée. Outre ses conséquences au plan fiscal, il convient d'en relever d'autres aux plans économique et social, notamment le non-rapatriement des devises, la thésaurisation, la rétention de stocks, la fixation de prix fantaisistes, entraînant un profond dérèglement des fondations de l'économie nationale.

4) le secteur informel favorise la corruption : plus la taille de l'économie informelle est conséquente, plus la corruption

---

<sup>13</sup> La difficulté d'accès au financement représente une grande entrave à la formalisation : les entrepreneurs qui opèrent dans le secteur informel ont des ressources financières très limitées et ne peuvent pas emprunter auprès des banques à cause des documents exigés (état financier, garanties) et du coût de l'emprunt

s'étend,<sup>14</sup> s'élève aux plus hauts niveaux et affecte l'esprit d'entreprise et le goût du risque qui reculent lorsque les taux d'informalité sont élevés.

Selon les rapports du FMI et de l'OIT, les taux d'informalité varient considérablement d'un pays à l'autre, allant de 30 % dans divers pays d'Amérique latine à plus de 80 % dans certains pays d'Afrique subsaharienne ou d'Asie du Sud-Est. Les analyses de l'impact de l'ouverture du commerce sur la taille de l'économie informelle laissent penser que les effets de cette ouverture sur l'informalité dépendent d'une façon cruciale de la situation propre à chaque pays et de la conception des politiques commerciales et internes : les économies plus ouvertes tendent à connaître une moindre incidence de l'emploi informel. Si les effets à court terme des réformes commerciales peuvent être associés dans un premier temps à une augmentation de l'emploi informel, les effets à long terme vont dans le sens d'un renforcement de l'emploi dans le secteur formel, à condition que les réformes commerciales soient plus favorables à l'emploi et que de bonnes politiques internes soient en place.

Enfin, plus l'incidence de l'informalité est élevée et plus les pays en développement sont vulnérables à des chocs tels que la crise mondiale actuelle.

Les travaux de Hernando de Soto<sup>15</sup> ont mis en évidence deux éléments complémentaires dont l'importance est fondamentale pour l'analyse de la problématique de l'essence de la sphère informelle : la confiance est le premier de ces éléments et il est primordial car la confiance favorise l'accélération des échanges, et la nécessite d'établir des titres de propriété, codifications et procédures nécessaires et dans lesquelles le droit coutumier doit être pris en compte. Dans la plupart des pays du monde en développement, ce sont des notables qui établissent des actes non reconnus par l'État mais qui ont valeur de transaction au sein de cette sphère informelle. La question qui se pose : combien dans les pays du Maghreb ont des actifs et des documents ? Cela peut concerner différents éléments : lieu d'habitation, fonds de commerce, depuis le vendeur de cigarettes au porteur de valises, aux activités productives, aux non-déclarations diverses de différentes d'activités de services, marchandes ou productives.

---

<sup>14</sup> Voir Wallace, Claire, Latcheva, Rossalina: *Economic Transformation Outside the Law: Corruption, Trust in Public Institutions and the Informal Economy in Transition Countries of Central and Eastern Europe* (2006) , *Europe-Asia Studies / Routledge*, Vol.58

<sup>15</sup> Hernando de Soto - *L'essence de la sphère informelle au niveau du Tiers Monde* - ( contribution de l'auteur parue en annexe dans l'ouvrage d'Abderrahmane Mebtoul- *Economie de Marché- Etat de Droit et bonne gouvernance* ( Dar El Gharb Algérie 2004) -également *Le Mystère du capital*, Flammarion, coll. Champs, 2005.

# Poids de la sphère informelle au Maghreb

---

Les statistiques pour la Mauritanie et la Libye étant inexistantes ou contradictoires, nous traiterons exclusivement de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, pays dans lesquels la sphère informelle a connu un large développement ces dernières décennies et dont l'ampleur a fait l'objet de nombreuses analyses, dont celle de Deborah Harrold qui estime que l'économie informelle représente plus de 50 % de la taille de l'économie maghrébine.<sup>16</sup>

## *L'informel en Algérie*

Les travaux, rapports et enquêtes sur ce pays qui en 2012, comptait 38,48 millions d'habitants dont une population active de 11 984 410 personnes, établissent que l'évolution de la sphère informelle s'est faite en deux temps.<sup>17</sup>

La première peut aller jusqu'en 1986/1987 avec la gestion administrative centralisée qui avait consacré le système de l'État-providence prônant le plein-emploi au moyen de sureffectifs dans le secteur public pour acheter, du moins temporairement, la paix sociale. L'État disposant d'un quasi-monopole sur toutes les activités, fixe les prix, les salaires, les taux d'intérêt, et les taux de change et va jusqu'à distribuer des bénéfices aux unités déficitaires. Les politiques de cette période ont entraîné – comme cela a été noté dans les pays de l'ex-camp communiste – une extension de la sphère informelle. Face à la rareté de l'offre, les mêmes marchandises sont offertes sur le marché parallèle au prix du marché, assurant des rentes de situation à une frange de monopoleurs issus du secteur de l'État.

---

<sup>16</sup>Deborah Harrold : <http://www.brynmawr.edu/polisci/harrold.html>

<sup>17</sup> Aider Philippe / Youghourta Bellache « Emploi et secteur informel en Algérie : déterminants, segmentation et mobilité de la main d'œuvre » –Revue Région et Développement n° 35-2012 CRERI - Université de Toulon et du Var - Faculté de Sc. Eco et de Gestion; Etude conjointe Organisation mondiale du Commerce et organisation internationale du travail OIT sur l'emploi informel (12 octobre 2009) BIT (Press 574) [www.wto.org](http://www.wto.org) - [www.ilo.org](http://www.ilo.org).[www.google.fr](http://www.google.fr) ; voir travaux de Abderrahmane Mebtoul sur la sphère informelle en Algérie.

La seconde période, qui se poursuit, est caractérisée par la libération des prix et la levée du monopole de l'État sur le commerce extérieur alors que de nouveaux mécanismes de régulation ne sont pas mis en place. Les entreprises publiques subissent des plans sociaux qui se traduisent par des dégraissages massifs, l'ajustement social de la fonction publique étant à terme inévitable du fait de la réduction des emplois improductifs. L'ouverture non maîtrisée et le passage d'un monopole d'État à un monopole privé ont donné lieu à de nouvelles pratiques informelles. Avec la consécration de la convertibilité commerciale du dinar en 1994, les sociétés d'import-export ont proliféré, la majeure partie d'entre elles ayant été créées par des détenteurs de capitaux ou par d'anciens cadres du secteur public en quête de placements à gains à très court terme. Faute d'institutions solides s'adaptant à la nouvelle situation, le contrôle s'avère peu efficace (il faudrait une armée de contrôleurs dont le coût serait faramineux), et la mise en place de petites activités informelles se concentrant surtout dans le petit commerce et les services, s'est multipliée dans un contexte de crise de l'emploi, de fraude fiscale, corruption et détournements de fonds publics.

Les plus grosses fortunes en Algérie ne sont pas forcément dans la sphère réelle mais au niveau de la sphère informelle, notamment marchande avec une intermédiation informelle à des taux d'usure. Selon la Banque d'Algérie<sup>18</sup>, les sorties annuelles brutes de monnaie fiduciaire sont passées de 1 633,4 milliards DA en 2010 à 1 977,8 milliards DA en 2011 et à 2 475 milliards DA en 2012, soit 24,75 milliards d'euros ou 32,17 milliards de dollars au cours actuel. La part de cette monnaie dans la masse monétaire M2 (monnaie fiduciaire et dépôts bancaires) est passée de 25 % en 2010 à 25,9 % en 2011 pour atteindre 26,7 % fin 2012, donnant une masse monétaire d'environ 125 milliards de dollars en 2012. Comme on peut estimer que l'économie informelle brasserait 50 % de la masse monétaire en circulation, nous aurions une masse monétaire de 62,5 milliards de dollars<sup>19</sup>.

Il existerait 12 000 sociétés écrans dont les transactions avoisineraient 51 milliards d'euros soit 66 milliards de dollars, plus de quatre fois le chiffre d'affaires de toutes les grandes entreprises privées algériennes. Cette sphère liée à la logique rentière tisse des liens dialectiques avec des segments du pouvoir, ce qui explique qu'il est plus facile d'importer que de produire localement. C'est que le milieu des affaires est peu propice aux initiatives créatrices de valeur ajoutée à l'instar de la politique salariale qui favorise des emplois rentes au lieu du savoir et du travail. Que l'on visite d'anciennes zones industrielles et l'on constatera que nombre d'anciennes usines

---

<sup>18</sup> Voir la note « Amélioration de la circulation de la monnaie fiduciaire en 2012 et 2013 » - [www.aps.dz/spip.php?page=article&id\\_article=112383](http://www.aps.dz/spip.php?page=article&id_article=112383) 8 juillet 2013

<sup>19</sup> Ces données sont corroborées par le quotidien arabophone *El Khabar* en date du 18 février 2013, citant un document du Ministère algérien du commerce. Voir <http://www.djazairiess.com/fr/latribune/86211>.

se sont transformées en aire de stockage, ce qui explique le dépérissement du tissu productif où l'industrie représente à peine 5 % du produit intérieur brut. Les causes de cet état de choses sont multiples : la lourdeur de la bureaucratie, un système financier administré à plus de 90 % des crédits octroyés par les banques publiques, un système socio-éducatif inadapté et enfin l'épineux problème du foncier. À cela s'ajoute une méfiance vis-à-vis du privé tant local qu'international du fait que les tenants de la rente ont peur de perdre des parcelles de pouvoir. D'où ces alliances entre la sphère bureaucratique étatique et certaines sphères privées spéculatives. Les données quantitatives du recensement économique effectué par l'Office national des statistiques (ONS) en 2011 le confirment : au total, 990 496 entreprises ont été recensées sur le territoire national, dont plus de 934 250 entités économiques, avec une prédominance du secteur commercial et un caractère tertiaire de l'économie nationale (plus de 83 % du tissu économique global). Ainsi, le tissu économique algérien est fortement dominé par les personnes physiques (888 794 personnes, soit 95 %), les personnes morales, 45 456 entreprises, ne représentant que 5 %, du total, résultat révélateur d'une économie basée essentiellement sur des micro-entités peu initiées au management stratégique.<sup>20</sup>

Selon le Ministre algérien du Travail et de l'Emploi, l'informel a contribué 25 % du PIB en 2010 et plus de 30 % emplois<sup>21</sup>, données sous-estimées de notre point de vue. En effet, l'Office national des statistiques (ONS) a annoncé le 20 juillet 2010 que la moitié (50,4 %) de la population occupée (9 472 000 travailleurs) n'était pas affiliée à la sécurité sociale<sup>22</sup> et que 69,1 % des salariés non-permanents et 80,1 % des travailleurs indépendants n'étaient pas affiliés à la sécurité sociale.

Concernant l'évasion fiscale due à la sphère informelle les estimations sont contradictoires. L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a estimé le manque à gagner induit par l'évasion fiscale dans les transactions commerciales à trois milliards de dollars par an<sup>23</sup>. Le rapport précise que 80 % des transactions commerciales se font sans aucune facturation, alors que 70 à 80 % des transactions se font en liquide. Près de 900 000 sur 1,2 million de commerçants inscrits au Centre National du Registre du Commerce (CNRC) ne payent pas leur cotisation à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) et l'approvisionnement des deux tiers de la population provient de la sphère informelle. Plus de 50 % du marché algérien est occupé par le secteur informel et plus de la moitié du chiffre d'affaires des activités

---

<sup>20</sup> <http://www.ons.dz/-Recensement-Economique-2011-.html>

<sup>21</sup> <http://www.lexpressiondz.com/actualite/157245-100-00-nouveaux-commerçants-dans-l-informel.html>

<sup>22</sup> La proportion des occupés qui ne sont pas affiliés à la sécurité sociale est de 60,1% dans le monde rural et de 46,3% dans le monde urbain

<sup>23</sup> 19 mai 2010; <http://www.lnr-dz.com/index.php?page=details&id=1818>

commerciales échappe au Trésor public : environ 1,25 million de commerçants exercent dans la sphère légale alors qu'ils seraient près de 1,5 million dans la sphère informelle.

Une enquête de l'ONS menée entre 2000 et 2011 et dont les conclusions ont été rendues publiques le 8 novembre 2013 révèle que les dépenses annuelles des Algériens ont triplé en dix ans<sup>24</sup>. Comme 70 % des segments de la consommation – fruits et légumes, viande blanche et rouge, marché du poisson, textile/cuir - sont contrôlés en grande partie par la sphère informelle, cet accroissement de la dépense élargit son champ.

## ***L'informel en Tunisie***

La Tunisie, selon la Banque mondiale, comptait en 2012 10 780 000 habitants dont 3 896 132 faisaient partie de la population active. Le secteur informel est estimé en 2010 à 38 % du PIB et 53,5 % de la main-d'œuvre. Entre 2005 et 2009, l'emploi informel a augmenté de 6,1 %, passant de 50,5 % à 53,5 % du taux d'emploi total. Toutes les catégories (genre, âge et niveau d'éducation) ont été concernées par cette hausse, à l'exception des 55-64 ans et des diplômés issus de formations professionnelles pour lesquels le taux a respectivement baissé de 2,1 % et de 13,3 %. En effet, sur 261 000 emplois créés dans l'ensemble de l'économie, 198 360 emplois (soit 76 %) ont été créés dans le secteur informel. S'agissant de la répartition par sexe, le secteur informel est composé à 73,5 % d'hommes, le taux des emplois informels masculins a augmenté de 8 %, passant de 53,7 % à 57,9 %, contre un maintien du taux féminin à 41 %. En termes de générations, le secteur informel est composé à 82,7 % de travailleurs âgés de 25 à 54 ans, groupe d'âge qui a enregistré la plus forte croissance, 8,5 % pour les 25-34 ans et 8,8 % pour les 35-54 ans. Cependant, avec un taux d'emplois informels de 70,9 % pour les 15-25 ans, de 54,7 % pour les 25-34 ans, de 49,3 % pour les 35-54 ans et de 52 % pour les 55-64 ans, l'informalité touche toutes les générations.

En ce qui concerne le niveau d'éducation, le taux des emplois informels s'élevait respectivement à 72,6 % pour les personnes ayant ou non achevé l'école primaire, à 50,5 % pour celles ayant achevé l'enseignement de base (9 ans d'études) et à 46 % ceux issus de sections professionnelles. Par ailleurs, environ 90 000 emplois auraient été créés dans le secteur informel pour les travailleurs ayant reçu une éducation primaire ou en dessous et 85 000 pour les travailleurs ayant reçu une éducation élémentaire, contre

---

<sup>24</sup> Passant d'un peu plus de 1500 milliards de Da en 2000 à environ 4500 milliards de Da en 2011 -41% des dépenses provenant de 10% de la population- ,avec des disparités dont le coefficient est de 2,4 en zone rurale contre 6,1 en zone urbaine. Voir [http://www.ons.dz/IMG/pdf/AQC\\_R\\_2011\\_ED\\_2012\\_-\\_Francais.pdf](http://www.ons.dz/IMG/pdf/AQC_R_2011_ED_2012_-_Francais.pdf)

respectivement 2 000 et 12 000 emplois créés dans le secteur formel. Cependant, la croissance la plus importante concerne les diplômés de l'enseignement supérieur (taux passé de 15,4 % à 20,6 %). L'informalité touche essentiellement les secteurs de la construction, de l'industrie, du commerce, du transport et de l'agriculture. En 2012, 524 000 entreprises sur un total de 616 000 (soit 85 %) étaient extralégales en Tunisie<sup>25</sup>. Leurs actifs étaient évalués à 22 milliards de dollars (34 milliards de dinars tunisiens). Les biens immobiliers extralégaux (logements, immeubles commerciaux) représentent une valeur de 93 milliards de dollars (146 milliards de dinars tunisiens). Le total des actifs commerciaux et immobiliers extralégaux atteint 115 milliards de dollars (180 milliards de dinars tunisiens), ce qui représente 11 fois la valeur capitalisée des entreprises cotées à la Bourse de Tunis en 2010 (10,7 milliards de dollars) et quatre fois les investissements directs étrangers effectués en Tunisie depuis 1976 (25,9 milliards de dollars).<sup>26</sup>

Par ailleurs, TAMSS<sup>27</sup> (l'Association Tunisienne pour la gestion et la stabilité sociale) en partenariat avec Partners for Democratic Change et Global Fairness initiative, a élaboré une enquête dans plusieurs régions de la Tunisie, dans le but d'avoir une idée claire du secteur de l'emploi informel. L'enquête a ciblé un échantillon de 1 203 personnes, vivant à Tunis, le Kef, Kasserine, Gafsa, Sfax et Medenine. Les résultats indiquent que 44,3 % des travailleurs informels font partie des ménages à un seul revenu. Plus des deux tiers (72,42 %) des ménages des travailleurs informels gagnent en moyenne 300 dinars par mois, tout en sachant que près de la moitié de ces ménages est composée de 4 à 5 membres. Les salariés informels sont la population la plus vulnérable du secteur informel et gagnent moins que les indépendants et les employeurs. 77,8 % des employés informels gagnent moins de 200 dinars tunisiens par mois. Environ 39,5 % de ces travailleurs sont des indépendants, dont 30 % sont des femmes. 51,5 % ont un niveau scolaire qui ne dépasse pas le niveau primaire, 11,3 % ont fait des études supérieures, 32 % ont un diplôme (BTS, BTP...). Environ la moitié (51,3 %) des travailleurs informels avaient un emploi, et 67,4 % occupaient des postes à titre occasionnel. Soixante-dix pour cent des travailleurs informels actuels sont restés plus de deux ans à

---

<sup>25</sup> Hernando de Soto « l'économie informelle en Tunisie, comment y remédier Édition Cérès, 2011 et également et Copyright 2013-Express FM 14 décembre 2012).

<sup>26</sup> [https://www.tresor.economie.gouv.fr/5945\\_le-secteur-informel-en-tunisie](https://www.tresor.economie.gouv.fr/5945_le-secteur-informel-en-tunisie) 16 août 2012 ),

<http://www.businessnews.com.tn/Tunisie--524-mille-entreprises-op%C3%A8rent-dans-l%C3%A9conomie-informelle-,520,35149,3>.<http://www.gnet.tn/temps-fort/tunisie-le-chomage-et-la-pauvrete-alimentent-l-economie-informelle/id-menu-325.html>; Hernando de Soto « l'économie informelle en Tunisie, comment y remédier Édition Cérès, 2011 et également et Copyright 2013-Express FM 14 décembre 2012).

<sup>27</sup> <http://www.globalfairness.org/attachments/article/118/FINAL%20SURVEY%20REPORT%20ENGLISH.pdf>



la recherche d'un emploi avant de rejoindre le secteur informel. Le groupe d'âge le plus représenté est celui des 20-29 ans (33,7 %), suivi par ceux des 30-39 ans (31,4 %) et des 40-49 ans (20,8 %). Les principaux facteurs susceptibles d'encourager la formalisation sont : l'accès au financement, des impôts moins élevés et une assistance pour l'enregistrement mais le poids de la bureaucratie (36,2 %) et le népotisme (33,4 %) sont cités comme les barrières majeures. Aussi depuis la révolution du 14 janvier, le secteur de l'économie informelle s'est accru en raison de la prolifération des réseaux de contrebande qui échappent aux différentes taxes et aux contrôles des douanes

## ***L'informel au Maroc***

En 2012 le Maroc comptait une population active de 11 438 152 personnes pour 32 520 000 habitants (chiffres de la Banque mondiale). Selon les estimations publiées en décembre 2009 dans un rapport du Haut commissariat au Plan (HCP), le secteur informel au Maroc représentait 14,3 % du PIB en 2007 (contre 16,3 % en 1999) et 37,3 % de l'emploi non agricole (contre 39 % en 1999). L'informel qui concerne surtout le milieu urbain (72 %) est passé de 1,9 million d'emplois en 1999 à 2 220 000 en 2007, ce qui représente une création nette de plus de 314 000 emplois. L'économie informelle génère quelque 280 milliards de dirhams par an et augmente de 40 000 « unités de production » chaque année, Cinquante-sept pour cent des entreprises de ce secteur sont des commerces de détail, et 20 pour cent travaillent dans le secteur des services. Toujours selon ce rapport, 2,216 millions de personnes travaillent dans l'informel.

Le commerce domine le secteur avec 57,4 % des unités de production informelle (UPI), 53,2 % de l'emploi et 77,3 % du chiffre d'affaires. Environ 18,6 % des UPI et 40 % de celles disposant d'un local sont enregistrés sur le fichier de la patente. Les UPI emploient une seule personne pour 75 % d'entre elles et réalisent en moyenne un chiffre d'affaires de 180 559 DH. Le recours au crédit bancaire pour la création de l'unité reste très faible, 1,1 %.

En 2007, les activités informelles ont réalisé une production de 107,9 milliards DH contre 64,9 milliards DH en 1999, enregistrant ainsi une croissance moyenne de 6,5 % par an, un rythme légèrement supérieur à celui de la production nationale dans sa globalité (6,2 %). Le secteur du commerce prédomine dans la production du secteur informel avec une part de 41,7 %. L'industrie, les services et le BTP contribuent à cette production respectivement à hauteur de 29,6 %, 17,4 % et 11,4 %.

Rajaa Mejjati Alami a établi à partir d'enquêtes sur Tanger, Tétouan, Doukkala, Meknès, Fès, des caractéristiques intéressantes

sur la sphère informelle<sup>28</sup> : les UPI sont majoritairement en sphère urbaine (71,6 %) ; 39 % concernent des emplois non agricoles ; 50 % n'ont pas de local. Le financement est principalement endogène et basé sur la confiance (cas de 66,3 % des acteurs), l'autofinancement et le financement familial sont bien présents. On retrouve également des crédits fournisseurs, de petites associations pour les achats de lots. En revanche, le recours au crédit bancaire est faible (3,2 %). Les principales raisons invoquées sont la méfiance, les préjugés religieux, la rigidité des formalités. Le marché du travail est caractérisé par un niveau d'instruction peu élevé et une formation limitée : 53 % des personnes n'ont achevé aucun niveau scolaire (hors l'école coranique), 6,3 % ont un niveau d'études supérieur. Apprentissage sur le tas, 5 % seulement ayant eu accès à la formation professionnelle. Enfin cette sphère est caractérisée par la faiblesse des logiques entrepreneuriales, les unités opérant à des fins de redistribution et non d'accumulation du capital avec une irrégularité des revenus. Selon Rajaa Mejjati Alami : « le secteur informel au Maroc peut-il être une source alternative d'emploi ? Peut-il jouer le rôle de régulateur social ? Oui, mais : on y observe une dynamique de prolifération. Les unités composées d'une seule personne représentent 70, 5 % du secteur, indiquant donc une logique de survie, la saturation et tertiarisation : micros-services et micro-commerce étant les pôles dominants de création d'emploi (91.2 % de l'ensemble des emplois) [...] cela implique donc peu de création de richesses, lié à la faiblesse des capitaux et des qualifications et la précarisation »<sup>29</sup>.

Selon Hicham El Moussaoui, sur une moyenne de demandes d'emploi évaluée à plus de 700 000 chaque année, l'exode rural concernant environ 500 000 personnes, vient alimenter l'emploi informel, qui absorbe près de 60 % de la population active non agricole. Selon l'auteur, l'emploi au Maroc est sauvé par l'informel qui représente 40 % de l'emploi total et préserve le pays d'un taux de chômage à deux chiffres.<sup>30</sup>

---

<sup>28</sup> Mejjati Alami Rajaa « panorama du secteur informel au Maroc », [www.artsouk.com/index.2011](http://www.artsouk.com/index.2011).

<sup>29</sup> *Ibid.*

<sup>30</sup> El Moussaoui Hicham cercle des Echos.fr 2012 « L'économie parallèle au Maroc entre le marteau de l'État et l'enclume du marché. »

# L'impact de l'informel sur la société au Maghreb

---

## *Sphère informelle et corruption*

L'Organisation de Coopération et de Développement économique (OCDE) mettait en évidence l'impact de la corruption dans les économies de nombreux pays et précisait dans son rapport de 2009 que celle-ci constituait « la principale menace qui plane sur la bonne gouvernance, le développement économique durable, le processus démocratique [...] ». <sup>31</sup>

Le rapport de mai 2013, intitulé « Les flux financiers illicites et la question des transferts nets de ressources en provenance de l'Afrique, 1980-2009 » établi par la Banque africaine de développement et Global Financial Integrity (GFI) précise qu'à l'origine de ces transferts illégaux de capitaux figurent des fléaux tels que la corruption, les pots-de-vin, la fraude fiscale, les activités criminelles, les transactions de certaines marchandises de contrebande et d'autres activités commerciales illicites à travers les frontières.<sup>32</sup> L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale arrivent sur le point culminant de la pyramide en déclassant les autres régions avec au tableau 494 milliards de dollars de capitaux illicitement transférés (37 %), suivie par l'Afrique du Nord (415,6 milliards de dollars, soit 31 %)<sup>33</sup>. Selon la BAD, les conséquences directes et indirectes de ces flux financiers illicites sont des contraintes majeures pour la transformation de l'Afrique tant du Nord que de l'Afrique noire. La corruption de haut niveau, combinée aux risques et l'incertitude de l'économie nationale affaiblissent les mesures économiques et sociales mises en place, limitant désormais la perspective d'une croissance plus inclusive. Transparency International (TI), dans son rapport 2012 rendu public le 9 juillet 2013, met en évidence l'ampleur de la corruption dans les

---

<sup>31</sup><http://www.oecd.org/fr/daf/anti-corruption/conventioncontrelacorruption/46900020.pdf>

<sup>32</sup> <http://www.afdb.org/fr/news-and-events/article/new-afdb-gfi-joint-report-africa-a-net-creditor-to-the-rest-of-the-world-11856/>

<sup>33</sup> Les cinq principaux pays qui ont connu les flux financiers illicites les plus élevés au cours de la période 2000-2009 ont été le Nigéria, l'Afrique du Sud, l'Égypte, l'Algérie et la Libye.

pays du Maghreb. Dans le cas de l'Algérie, la note et le classement mondial (au-delà de la 100<sup>e</sup> place) qui en découle selon l'Indice de perception de la corruption (IPC) sont régulièrement très mauvais et reflètent l'existence d'un « haut niveau de corruption au sein des institutions de l'État »<sup>34</sup>. 74 % des Algériens considèrent que le milieu des affaires est gangrené par la corruption, 72 % d'entre eux considérant que les instances judiciaires sont affectées par ce même fléau. Dans le registre des transactions commerciales internationales, le communiqué de l'AACC note que l'Algérie « ne commerce presque pas avec les 10 pays les moins corrompus dont le Danemark, le Singapour, la Finlande, la Suède, le Canada, la Suisse et la Norvège ».<sup>35</sup>

Au Maroc, passé de la 80<sup>e</sup> place à la 88<sup>e</sup> en 2012, une large majorité des Marocains, 76 %, s'accordent à qualifier le fléau de « sérieux problème » contre 17 % qui affirment qu'il est juste un « problème ». En revanche, une minorité, 5 %, estime qu'il s'agit d'un « léger problème ». Le baromètre 2013 de Transparency international confirme, si besoin est, la mauvaise opinion que les Marocains ont de leur police, pour 79 % des sondés, la corruption réalise ses meilleures performances dans ce secteur. La santé, talonne de très près la sûreté, avec 77 %. Vint ensuite la justice avec 70 %.

Pour la Tunisie, qui a reculé de deux places et se situe à la 75<sup>e</sup> place, la proportion de la corruption est estimée à 80 %, en nette augmentation depuis la révolution du 14 janvier 2011. Le rapport indique que 61 % des Tunisiens jugent que le niveau de corruption a beaucoup augmenté ces deux dernières années, 67 % considérant qu'elle représente un sérieux problème qui affecte les services publics ; 57 % estiment que les mesures entreprises contre la corruption ne sont pas efficaces. Cela corrobore la majorité des classements internationaux qui font état d'un net recul de la Tunisie sur tous les plans. L'environnement des affaires s'est détérioré après la révolution au point de faire perdre à la Tunisie 6 précieux points (rapport de la Banque mondiale *Doing Business*) ; la compétitivité de l'économie du pays s'est gravement dégradée : la Tunisie a vu son classement par le rapport de Davos reculer de 43 points.

## ***Informel et drogue au Maghreb***

En 2008, la Banque mondiale estimait les transferts de fonds de particuliers vers les pays en voie de développement à plus de 320 milliards de dollars US, une augmentation marquée en

---

<sup>34</sup> [www.Transparency International](http://www.transparencyinternational.org) –rapport 2010/2012 - [www. Global Financial Integrity](http://www.globalfinancialintegrity.org) (rapport 2010) -[www.ons.org](http://www.ons.org) (Algérie).

<sup>35</sup> <http://www.lematindz.net/news/12080-transparency-international-lalgerie-un-des-pays-le-plus-corrompus-au-monde.html>

comparaison aux 176 milliards de 2006. Devant l'ampleur du phénomène, il n'est pas surprenant de voir la communauté internationale s'inquiéter des conséquences de ces transferts informels sur le financement du crime en général, et du terrorisme en particulier avec un secteur bancaire informel international. Depuis quelques années, la communauté internationale réalise que la répression et les régimes de sanctions à eux seuls ne sont pas adéquats pour combattre le phénomène<sup>36</sup>. Les transferts de fonds par le secteur informel n'ont fait que croître : les organisations telles qu'Al Qaïda, les Talibans ou le Hezbollah sont toujours présentes au niveau international et aussi puissantes qu'auparavant, tandis que les cartels de la drogue poursuivent librement leurs lucratives affaires. Le trafic de drogue implique des réseaux criminels aussi bien locaux qu'étrangers, qui forgent des alliances afin de mener leurs activités.

Ces réseaux sont très sophistiqués et ont accès à d'énormes ressources, comme l'atteste leur capacité de modifier leur mode opératoire en réponse aux actions efficaces menées par les agents chargés de l'application des lois. Les réseaux du crime organisé opèrent à partir de cellules implantées dans le monde entier pour faciliter l'approvisionnement de drogues, et les communautés de la diaspora jouent un rôle important à cet égard. Comme tous les groupes criminels, ils infiltrent ou menacent des élites politiques et des fonctionnaires découragés pour protéger et faire fructifier leurs affaires. Pour blanchir ces revenus, ils emploient souvent des sociétés écrans, par exemple, dans le domaine de la construction, dans les secteurs d'extraction de minerais ou par le biais de services de location de véhicules. L'impunité liée au crime organisé reste un problème important notamment en Afrique de l'Ouest. Ainsi pour le marché mondial de la drogue, d'après le Rapport mondial de l'ONU de 2011<sup>37</sup> alors que les marchés mondiaux de la cocaïne, de l'héroïne et du cannabis se sont contractés ou stabilisés, la production et l'usage illicite d'opioïdes soumis à ordonnance et de nouvelles drogues de synthèse se sont accrus.

Le Maroc est le 1er producteur mondial de haschich : 47 500 ha de haschich sont cultivés<sup>38</sup> selon l'ONU (World Drug report de juin 2013) représentant 3,1 % du PIB du secteur agricole et faisant vivre 800 000 personnes<sup>39</sup>. L'ONU évalue le chiffre d'affaires des producteurs marocains à plus de deux milliards de dirhams, soit 214 millions de dollars et indique que « 72 % de la quantité totale de résine de cannabis saisie par les autorités douanières dans le monde

---

<sup>36</sup> Selon Robert Looney, professeur d'économie à la Naval Postgraduate School, c'est exactement ce qui s'est passé en Irak. Les sanctions ont eu pour effet d'étouffer le système bancaire formel du pays. <http://faculty.nps.edu/relooney/Iraq-Economy-Chapter.pdf>

<sup>37</sup> [www.unodc.org/wdr](http://www.unodc.org/wdr)

<sup>38</sup> En comparaison, l'Afghanistan et le Mexique cultivent chacun 12 000 ha.

<sup>39</sup> World drug report de juin 2013

en 2011, provenaient du Maroc, soit 138 tonnes.<sup>40</sup> » L'essentiel de la production marocaine est réalisé dans la région montagneuse et pauvre du Rif dont le principal acheteur est l'Europe, l'Espagne jouant le rôle de plaque tournante avec 57 % des saisies mondiales et 75 % des saisies effectuées en Europe. Mais, le trafic s'étend désormais au reste du Maghreb. Selon le rapport 2012 de l'Organe international de contrôle de stupéfiants (OICS) des Nations Unies, le Maroc est devenu un pays de transit de la cocaïne en Europe car les trafiquants utilisent les réseaux du trafic de haschich : « 30 tonnes de cocaïne ont été introduites clandestinement en Afrique de l'Ouest en 2011. Le trafic de cocaïne dans la sous-région rapporte chaque année 900 millions de dollars aux réseaux. L'Afrique de l'Ouest détiendrait le triste record d'1,5 millions de cocaïnomanes. »<sup>41</sup> L'héroïne transitant par l'Égypte est elle aussi de plus en plus présente au Maghreb, ainsi que le tramadol, un opioïde synthétique.

En Algérie, plus de 157 tonnes de résine de cannabis en provenance du Maroc ont été saisies en 2012 par les différents services de sécurité. La quantité de résine de cannabis saisie, a triplé en 2012 comparativement à l'année 2011 (53 tonnes). Selon le directeur général l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT)<sup>42</sup> « au total, 157 382, 643 kg de résine de cannabis et 182 856,7 grammes, de cocaïne et 6 073, 659 grammes d'héroïne ont été saisis en 2012 ». <sup>43</sup> Pour les huit premiers mois de l'année 2013, ont été saisis 127 098,875 kg de résine de cannabis et 293,968 grammes de cocaïne et 172,7 grammes d'héroïne.

## ***Informalité et travail des enfants au Maghreb***

Selon les statistiques de l'OIT, 215 millions d'enfants travaillent dans le monde, dont 115 millions sont enrôlés dans les pires formes de travail – pratiques assimilables à l'esclavage, servitude pour dette, implication dans des activités illicites et des travaux dangereux pour leur santé, leur sécurité ou leur moralité.

Au Maghreb, les enquêtes sur le terrain montrent une déperdition scolaire croissante. Il suffit, en fait, de faire un tour dans

---

<sup>40</sup> <http://www.jfconseilmed.fr/files/13-03-10---Ecofin--Le-Maroc-reste-le-premier-exportateur-mondial-de-cannabis.pdf>

<sup>41</sup> [http://www.incb.org/documents/Publications/AnnualReports/AR2012/AR\\_2012\\_F.pdf](http://www.incb.org/documents/Publications/AnnualReports/AR2012/AR_2012_F.pdf)

<sup>42</sup> <sup>42</sup> <http://www.lexpressiondz.com/actualite/182244-l-algerie-attaquee-a-la-cocaine-marocaine.html?print>

<sup>43</sup> Durant la même période de référence, il a été procédé également à la saisie de 937.660 comprimés de substances psychotropes de différentes marques, 36 flacons de chlorhydrate de méthadone, 9 ampoules injectables de solutions psychotropes, ainsi que la découverte et l'éradication de 88 plantes de cannabis et de 204 plantes d'opium, selon la même source

les marchés pour constater que des jeunes adolescents de plus en plus nombreux, en âge d'aller à l'école, s'adonnent à l'informel<sup>44</sup>. Selon les pouvoirs publics marocains, le phénomène de travail des enfants au Maroc est toutefois en forte régression depuis 1999, année où il touchait 9,7 % de l'ensemble des enfants de 7 à moins de 15 ans, soit 517 000 enfants. Malgré les efforts en matière de droits des enfants en (concernant l'éducation en particulier), avec 15 % de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (soit avec moins de 2 dollars par jour) et la pauvreté qui touche majoritairement les milieux ruraux, le travail des enfants concerne encore 8 % des jeunes marocains entre 5 et 14 ans et de nombreuses violations persistent : violences sexuelles, travail, mariage d'enfants etc. Le travail des enfants de moins de 15 ans reste un phénomène concentré principalement en milieu rural et il touche beaucoup plus les garçons que les filles (54,1 % sont de sexe masculin). Cette proportion varie de 51,1 % en milieu rural à 90,3 % en milieu urbain. Selon le statut dans l'emploi, plus de 9 enfants actifs occupés sur 10 en milieu rural travaillent en tant qu'aides familiales. En milieu urbain, un peu plus de la moitié des enfants sont des apprentis (51,5 %), environ le quart des "aides familiales"<sup>45</sup> (25,3 %), un enfant sur cinq travaille en tant que salarié (22,1 %) et en tant qu'indépendant (1,1 %).

En Algérie, comme en Tunisie<sup>46</sup> la pauvreté pousse les enfants à abandonner l'école pour aider leur famille sur le plan financier ; si on se réfère à une étude de 2006, par l'Organisation internationale du travail (OIT) sur une population algérienne enfantine d'environ 10 millions d'âmes, 250 000 à 300 000 enfants travaillent au vu et au su de tout le monde<sup>47</sup>. Un chiffre énorme et qui, de surcroît, ne prend en compte que des enfants employés dans des lieux conventionnels (usines, entreprises, exploitations agricoles) et exclut donc ceux travaillant comme agents d'entretien domestique chez les particuliers, vendeurs de cigarettes, vendeurs à la sauvette. Et l'agence Xinhua, reprenant les données du 12 juin 2011 du bureau de l'UNICEF à Alger<sup>48</sup>, a déclaré le 14 juin 2013 que quelque 340 000 enfants travaillent en Algérie dans différents secteurs. Dans une interview à la radio algérienne en date du 1er juin 2009, le président **de** la Fondation nationale pour la promotion de la santé et la

---

<sup>44</sup> On trouve ces enfants de 10 à 18 ans sur les trottoirs, proposant des marchandises étalées à même le sol, au marché hebdomadaire, revendant des fruits et légumes, voire sur les chantiers et autres usines privées

<sup>45</sup> Les petites filles deviennent souvent des domestiques alors que les garçons quant à eux vendent des différents produits dans la rue ou cirent les chaussures.

<sup>46</sup> Pour la Tunisie, les données du travail des enfants sont rares. Mais n'oublions pas que le début de la révolte tunisienne a été le fait d'un vendeur informel Bouazizi. Voir <http://www.unicef.fr/contenu/actualite-humanitaire-unicef/tunisie-la-pauvrete-pousse-les-enfants-abandonner-l-ecole-2011-02-22>

<sup>47</sup> Cette étude, qui s'est étalée sur une année, a été entreprise à travers une dizaine de wilayas dont Tiaret, Alger, Blida, Boumerdès, Aïn Defla, Bouira, Tizi Ouzou et Tipaza

<sup>48</sup> [http://www.reflexiondz.net/JOURNEE-MONDIALE-CONTRE-LE-TRAVAIL-DES-ENFANTS-Plus-de-300-000-enfants-travaillent-en-Algerie\\_a11950.html](http://www.reflexiondz.net/JOURNEE-MONDIALE-CONTRE-LE-TRAVAIL-DES-ENFANTS-Plus-de-300-000-enfants-travaillent-en-Algerie_a11950.html)

recherche<sup>49</sup> (FOREM), estime qu'il y a environ 1,3 million d'enfants qui sont exploités dans le marché parallèle du travail. Quelque 300 000 exercent dans le commerce<sup>50</sup>, plus de la moitié (53 %) travaillent pour aider financièrement leurs familles et trois quarts (75 %) d'entre eux affirment avoir toujours donné l'argent à leurs parents.

La Tunisie, en matière de protection de l'enfance, est dotée d'une infrastructure juridique et institutionnelle qui suscite la satisfaction des organisations internationales œuvrant dans le domaine. Des acquis qui nécessitent toutefois d'être renforcés. La pauvreté figure parmi les principaux problèmes rencontrés par les enfants en Tunisie : Le revenu national brut (RNB) par habitant n'est que de 3 720 dollars. Bien qu'existant auparavant, depuis la révolution de janvier 2011, le travail des enfants qui quittent l'école tend à s'accroître.

---

<sup>49</sup> <http://www.forem.dz/>

<sup>50</sup> ces données étant le résultat de recoupements d'une étude effectuée en 2006 par la FOREM,



# Comment intégrer la sphère informelle ?

---

## *Par une meilleure coordination des politiques économiques*

Pour réduire l'ampleur du secteur informel en vue de l'intégrer dans les économies nationales, de nombreuses mesures peuvent être envisagées. Toutes doivent prendre en compte le fait que le secteur informel est avant tout un substitut au manque d'offre de travail et que la concurrence déloyale qu'il mène au secteur formel handicape sérieusement le développement économique des pays. L'État doit sur ce plan procéder à la normalisation et la réglementation des réseaux de distribution. La normalisation des marchés, la mise en place de marchés de gros, la simplification des mesures d'enregistrement et de l'ensemble des procédures administratives, ainsi que l'élaboration avec d'une fiscalité adaptée, sont les défis les plus clairement cibles à relever. Mais il faudra aussi se pencher sur le niveau élevé des tarifs douaniers et la complexité des structures tarifaires, promouvoir des investissements dans le transport et les autres chaînes logistiques subsidiaires<sup>51</sup> et tenter de rendre plus opérationnelle la banque maghrébine d'investissement et du commerce extérieur (BMICE) pour dynamiser les échanges intramaghrébins au niveau de la sphère réelle et diminuer le poids des échanges informels mais il faudra avant toute chose et dans chacun des pays du Maghreb, améliorer le niveau de l'éducation et s'atteler à une réduction des inégalités.

---

<sup>51</sup> Les conteneurs restent bloqués dans les ports durant 20 jours en moyenne en Algérie, 18 jours en Tunisie et 11 jours au Maroc ce qui entraîne des coûts de surestaries élevés.

## **Par l'amélioration du niveau de l'éducation et la lutte contre les inégalités**

L'éducation en général est la première étape pour réussir la transition vers le secteur formel. Les liens entre illettrisme et emploi non déclaré ne sont plus à démontrer. L'accent doit être mis particulièrement sur l'alphabétisation des femmes. La capacité à développer l'acquisition de qualifications professionnelles par le développement de titres professionnels et l'apprentissage sera là aussi au cœur de la problématique ainsi que la mise en valeur pour certains de leur potentiel entrepreneurial. Une étude du FEMISE de juillet 2010, financée par l'Union européenne, met en lumière la corrélation entre libertés individuelles, niveau d'éducation, le degré d'ouverture au commerce et investissements directs étrangers dans les pays de la région MENA (Afrique du Nord et Moyen-Orient). Les auteurs constatent, qu'une vie longue et saine et un niveau élevé d'éducation, sont des facteurs clés pour stimuler le développement et lutter contre les inégalités. Le rapport du FEMISE, montre que « l'Indice de développement humain influence les décisions des investisseurs étrangers sur le long terme, et non sur une année déterminée. Au Maghreb, l'évolution future de l'économie et d'une manière générale de la société dépend de l'implication de ces entreprises dans le processus de l'innovation et les moyens de lever les obstacles qui entravent le bon développement des activités d'innovation interne et externe. Et pour cela, le processus d'innovation devait impliquer trois acteurs : l'État régulateur, l'Université qui représente le système de recherche et l'entreprise. En effet, le savoir selon l'ensemble des rapports internationaux, est un élément déterminant du développement des nations, la présence d'une main-d'œuvre qualifiée venant en deuxième position. Ce savoir fait défaut à une large partie des populations des pays du Maghreb ; en effet l'inégalité devant l'accès à l'éducation est très importante en ce qui concerne les femmes : le nombre de femmes sans instruction est 58 % plus élevé que celui des hommes en Algérie (hommes-1.7 %, femmes-2.7 %) selon l'ONS.<sup>52</sup> Sachant que l'économie informelle se développe avec la prolifération de l'externalisation de la sous-traitance et du travail occasionnel, il n'est pas surprenant de relever une forte présence des femmes dans le secteur informel, celles-ci ayant toujours eu recours au travail occasionnel ou au travail à domicile (confection de tapis). La structure des occupés selon le nombre d'heures habituellement travaillé par semaine en Algérie montre clairement que les emplois de moins de 25 heures par semaine comptaient trois fois plus de femmes (6.1 % pour les hommes contre 18.9 % pour les femmes).

---

<sup>52</sup> [http://www.ons.dz/IMG/pdf/emploi\\_chomage\\_2010.pdf](http://www.ons.dz/IMG/pdf/emploi_chomage_2010.pdf)

Non seulement les petits travaux non déclarés (ménage, cuisine, couture etc.) sont peu pris en compte dans les études économiques, mais le rôle de la femme reste largement sous-estimé dans le cadre du développement d'une économie agricole marchande (jardinage, cueillette soins du bétail etc.)

Ainsi au Maghreb, non seulement l'intégration du secteur informel ne peut être réalisée sans l'existence d'un État de droit mais la nécessité d'une cohérence des politiques de développement s'impose plus que jamais face à l'ampleur des économies parallèles. L'intégration du secteur informel ne pourra pas se faire non plus sans une sérieuse amélioration du niveau d'éducation et une véritable réduction des inégalités hommes/femmes.

La région reste donc face à d'immenses défis qu'elle ne pourra pas éviter de devoir relever.